



12 octobre 2020

(20-6978)

Page: 1/3

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

**MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD  
DE L'OMC SUR L'APPLICATION DES MESURES  
SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

RENSEIGNEMENTS PRÉSENTÉS PAR L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN  
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

La communication ci-après, reçue le 8 octobre 2020, est distribuée à la demande de l'IICA.

---

Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). L'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

**1 APPUI AUX FORUMS MULTILATÉRAUX LIÉS AUX MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

**1.1 Colloques du Codex Alimentarius**

1.1. Dans le cadre de l'aide qu'il apporte aux pays du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC) en matière de communication et de coordination, l'IICA a facilité la mise en place d'une plate-forme de communication en ligne pour assurer la coordination entre les pays avant chaque réunion du Codex. En août dernier, en collaboration avec le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA), l'IICA a organisé un Colloque interrégional du Codex en ligne pour les pays du Comité de coordination régional du Codex pour l'Afrique (CCAFRICA) et du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC). Cet événement était l'occasion pour les délégués de ces deux régions d'analyser des questions présentant un intérêt commun et d'élaborer des stratégies de participation régionale avant la tenue de la quarante-troisième session de la Commission du Codex Alimentarius (CAC43).

**2 NORMES INTERNATIONALES ET RÉGLEMENTATIONS SPS**

**2.1 Séance stratégique sur les Lignes directrices de l'OIE**

2.1. Afin d'améliorer la coordination et de promouvoir une plus grande harmonisation dans la formulation des observations sur les chapitres du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE, l'IICA a organisé la cinquième édition de sa séance stratégique en collaboration avec l'USDA, qui l'a parrainée. Vingt-quatre pays membres de l'IICA étaient représentés aux quatre séances, qui ont eu lieu sous forme virtuelle du 2 au 11 juin 2020. Les positions régionales concernant le bien-être animal et les systèmes de production de poules pondeuses, l'influenza aviaire (chapitre 10.4), la peste porcine classique (chapitre 15.2), la fièvre aphteuse et les marchandises dénuées de risque (chapitre 8.8) et le zonage et la compartimentation (chapitres 4.4.6 et 4.4.7) ont été examinées.

## **2.2 Projet – Harmonisation des procédures d'homologation des pesticides et des limites maximales de résidus pour la région andine et la région centrale**

2.2. L'IICA et l'USDA mettent en œuvre un projet visant à harmoniser les procédures d'homologation des pesticides (pesticides à usage agricole et biopesticides) ainsi que les limites maximales de résidus. Onze pays d'Amérique centrale, des Caraïbes et de la région andine sont concernés. Il s'agit d'un projet à long terme dont l'achèvement est prévu pour 2024 et qui comporte quatre volets fondamentaux: harmonisation des procédures d'homologation des pesticides (pesticides à usage agricole et biopesticides); harmonisation des limites maximales de résidus (LMR); normes (LMR); et recherches.

## **3 AUTRES ACTIVITÉS**

### **3.1 Aide apportée aux pays membres pour lutter contre la COVID-19**

#### **3.1.1 Cours en ligne et manuel au format électronique – "Mesures de prévention dans le secteur agricole visant à garantir un approvisionnement alimentaire continu à la population pendant la pandémie de COVID-19"**

3.1. Pour garantir un approvisionnement alimentaire continu à la population au moyen de recommandations relatives à la protection de la santé des travailleurs du secteur agricole et à la prévention de la propagation de la COVID-19, l'IICA a, en avril dernier, élaboré des ressources pour le renforcement des capacités. Ces ressources contiennent une série de recommandations sur des mesures de prévention destinées aux propriétaires et gérants de fermes, aux établissements du secteur alimentaire, ainsi qu'aux centres de collecte et aux marchés. L'objectif est d'appuyer et de compléter les efforts déployés au niveau national pour assurer une gestion efficace des mesures de prévention pendant la pandémie de COVID-19 et, par voie de conséquence, de protéger la santé des employés, d'empêcher la propagation de la maladie et de garantir un approvisionnement alimentaire continu.

3.2. Des renseignements sont disponibles aux adresses suivantes:

Manuel sous format électronique: <http://opac.biblioteca.iica.int/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=139985>.

Cours en ligne: <https://elearning.iica.int/mod/page/view.php?id=8840>.

#### **3.1.2 Forum technique en ligne – "Principales difficultés et possibilités pour les services de santé agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires dans le contexte de la pandémie de COVID-19"**

3.3. Dans le bus de promouvoir, dans le contexte de la pandémie, la gestion des connaissances, le partage de données d'expérience et les possibilités de collaboration entre les services de santé agricole et de sécurité sanitaire des produits alimentaires des pays membres de l'IICA, l'Institut a organisé en juillet un forum en ligne, auquel ont participé 27 pays du continent, représentés par 280 délégués des organismes de contrôle nationaux.

#### **3.1.3 Séminaire international – "Des aliments sûrs dans le commerce mondial face à une intensification des obstacles non tarifaires"**

3.4. L'événement a été organisé en ligne par l'IICA et par le Groupe des pays producteurs du Cône Sud (GPS) et s'est tenu en juillet dernier. Les participants ont fait part des inquiétudes des pays d'Amérique latine en ce qui concerne l'accès de leurs produits aux principaux marchés mondiaux pendant la pandémie de COVID-19. Membres du secteur exportateur ou représentants de différents organismes publics, les participants au séminaire ont débattu d'importantes questions relatives au commerce et à l'agriculture dans le cadre de quatre tables rondes différentes ayant pour thèmes: les répercussions sur la production et la logistique frontalière pour les pays de la région; les nouvelles mesures non tarifaires dans le contexte de la pandémie; les demandes des consommateurs en matière de sécurité sanitaire des aliments et l'imposition de nouvelles conditions sanitaires pour l'accès aux marchés; et les stratégies en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires permettant de surmonter les nouvelles difficultés liées à l'exportation d'"aliments sûrs". Les participants ont mis en évidence les intérêts communs au sein de la région et ont convenu de la nécessité pour les pays de coordonner leurs efforts en tant que région.

### **3.2 Appui à la mise en œuvre de la Loi sur la modernisation des règles pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (ESMA)**

3.5. L'IICA, en coopération avec le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes de la FDA, continue de renforcer les capacités des professionnels du continent en ce qui concerne les règlements d'application de l'ESMA relatifs à la sécurité sanitaire des produits agricoles frais. À ce jour, plus de 50 formateurs principaux à la norme ESMA sur la sécurité sanitaire des produits agricoles frais et plus de 4 000 producteurs ont reçu une formation en la matière.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Ana Marisa Cordero ([ana.cordero@iica.int](mailto:ana.cordero@iica.int)).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)  
Santé agricole et sécurité sanitaire des produits alimentaires  
<http://www.iica.int>

---